

## Déclaration au CDEN du 29 novembre 2017

Monsieur le directeur académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Monsieur le directeur, la FCPE tient à remercier vos services pour la qualité du document de travail qui nous est parvenu.

Parmi les sujets abordés dans ce document, **nous souhaitons mettre l'accent sur certaines problématiques qui nous paraissent essentielles pour éviter une trop grande dégradation des conditions d'apprentissage de nos enfants.**

### Les rythmes scolaires

Il nous semble important de veiller à l'harmonisation des organisations au sein des intercommunalités afin d'éviter des inégalités de traitement au sein d'un même territoire local. L'analyse des demandes de dérogation doit inclure un volet périscolaire. Certaines familles ont été mises devant le fait accompli à la rentrée, pour se retrouver sans mode de garde sur la journée du mercredi.

Nous déplorons également les conditions dans lesquelles certains conseils d'écoles se sont trouvés « pris en otage » en ce début d'année scolaire, par des mairies et/ou des enseignants cherchant à éviter le débat de fond et à passer en force. Nous comptons donc, monsieur le directeur académique, sur votre vigilance pour ne pas valider un passage à la semaine de 4 jours qui ne ferait pas consensus, comme le précisent les consignes ministérielles.

### Les effectifs

Hors projet mixité, les effectifs sont toujours plus chargés en collège, effectifs auxquels s'ajoutent les classes ULIS. Certains collèges sont déjà en limite de capacité compte tenu d'une urbanisation galopante en agglomération toulousaine. Nous sollicitons par conséquent qu'un groupe de travail soit rapidement réuni pour étudier le cas des zones particulièrement sensibles. Cela permettrait, par une réflexion sur la sectorisation et les projets des municipalités, une meilleure anticipation et éviterait des situations critiques, comme celles des secteurs de Saint Simon ou du Nord de Toulouse Métropole.

Dans le premier degré, de trop nombreux établissements sont de taille anormalement élevée, et les remontées de terrain nous signalent des projets d'agrandissement ou de construction de groupes scolaires de plus de 20 classes ! Nous renouvelons donc notre demande de création d'un groupe de travail avec les communes concernées pour éviter la mise en place de ces établissements aussi grands que des collèges, complètement inadaptés à des enfants de moins de 10 ans, afin de revenir à des groupes scolaires à taille humaine. Alors que le rectorat mène une réflexion sur le climat scolaire, le critère de la taille nous semble primordial au développement du bien-être dans l'école.

Concernant les établissements du réseau d'éducation prioritaire, nous aimerions être convaincus que la rentrée 2018 sera plus sereine, et souhaiterions qu'une évaluation soit faite de ce dispositif de dédoublement de classes afin d'en mesurer les répercussions sur l'ensemble d'un établissement.



## Les devoirs faits

« Mesure phare » du nouveau gouvernement, elle demeure dans la pratique difficile à mettre en œuvre. Officiellement mise en place depuis le retour des vacances de la Toussaint, force est de constater que, dans de trop nombreux établissements, rien ne sera opérationnel avant 2018, pire certains collèges parlent de « limiter à un petit nombre d'élèves ciblés la possibilité de bénéficier de quelques heures d'appui méthodologique ». Nous tenons également à signaler la difficulté pour les collèges ruraux de recruter des services civiques, et/ou de faire appel à des associations inexistantes sur leur territoire. Nous souhaiterions savoir, monsieur le directeur académique, de quels leviers vous disposez afin que « les devoirs faits » ne restent lettre morte. Au-delà, la FCPE réitère sa demande d'augmenter les moyens des établissements afin d'assurer à tous la possibilité de faire leurs devoirs au collège dans des salles d'étude favorables à la concentration et au travail en groupe, dispositif de plus en plus pratiqué par les enseignants. On sait combien les devoirs sont facteurs d'inégalités.

## Exclusions définitives et climat scolaire

L'analyse chiffrée des exclusions corrobore la perception de nos délégués sur le terrain. Nous sommes très inquiets de l'augmentation de ces exclusions.

Nous constatons grâce à vos données que :

- les exclusions définitives concernent majoritairement les collégiens (garçons) ;
- le motif principal est l'irrespect de l'adulte ou des règles ;
- l'âge des élèves rejetés baisse si l'on en croit les 43% de hausse des exclusions chez les élèves de 5<sup>ème</sup> ;
- les faits de violence entre pairs sont encore plus importants si l'on cumule violence physique, verbale et harcèlement.

Face à ce constat de dégradation du climat scolaire, plusieurs éléments nous interpellent. Tout d'abord, il apparaît que trop souvent les mauvaises prises en charge des pathologies au sein des établissements scolaires se soldent par des exclusions définitives. 12% des élèves exclus font l'objet d'une notification MDPH. La FCPE s'interroge à ce sujet : tous les aménagements notifiés pour ces enfants qui auraient pu suivre une scolarité normale ont-ils été intégralement respectés, en particulier les notifications d'accompagnement par les AVS.

Les mesures d'accompagnement ne répondent pas aux problématiques soulevées, la baisse des taux de rescolarisation est préoccupante. On ne peut pas se satisfaire, encore moins pour les enfants de moins de 16 ans, du simple constat que les familles ne sont pas venues au rendez-vous proposé au CIO.

Le ministre de l'Éducation nationale souhaite le retour de la discipline dans les écoles, comme s'il n'y en avait pas déjà. La FCPE défend la mise en place de mesures en amont ; de l'aménagement des espaces, au mobilier en passant par la médiation par les pairs, l'éducation au droit des enfants, autant d'initiatives innovantes qui permettent l'expression des jeunes adolescents sans violence.



Enfin, la FCPE demande l'élaboration d'un règlement type adaptable s'agissant de l'usage des smartphones dans les établissements scolaires. Comment accompagner l'utilisation d'un objet qui devient un outil pédagogique ?

## **Droit des parents**

Nous remercions madame la rectrice et vous-même monsieur le directeur académique pour vos rappels sur la place des parents dans la communauté éducative. Or sur le terrain les difficultés sont toujours réelles pour faire valoir nos droits et tout particulièrement dans le premier degré.

L'éducation n'est pas un coût, les économies d'aujourd'hui mettent en danger l'avenir de nos enfants dans un monde devenu complexe. Il est de notre responsabilité à tous, parents, enseignants, responsables politiques de nous unir pour faire réussir l'école française qui fut en son temps un modèle pour de nombreux pays.